

Le mot du Maire	P2
La mairie vous informe	P3 à 7
Les loisirs et la culture	P9 à 15
Calendrier des manifestations	P16

Mairie: 01 34 79 30 41

Directeur de la publication : Cécile DEBON

Rédaction: Amandine BADOUR, Carine DECOURTY,

Valérie LAVERGE.

Maquette: Patrick ARNOLD

Nous remercions les élus et tous nos partenaires qui nous transmettent articles et photos pour alimenter ce journal, ainsi que Franck BUTAYE, photographe.

### Chères Moissonnaises, chers Moissonnais

Les longues journées de grisaille s'éloignent, le printemps est là et l'été se profile, voici que renaissent nos envies.

Le désir de renouveau nous envahit surtout avec ces contraintes sanitaires qui n'en finissent pas.

Nous espérons pouvoir être à nouveau libres et nous voudrions parvenir à faire tant et tant de choses toujours plus grandes, toujours plus belles et toujours plus audacieuses.

Nous espérons pouvoir vous retrouver dans la joie en organisant une petite fête du 14 Juillet.



Le vrai visage d'une commune est son « cœur de ville » et ses commerçants. Force est de constater que depuis plusieurs mois le nôtre SOUFFRE. Soyez persuadés de notre investissement sans relâche afin de lui redonner vie. Mais, seule, l'action municipale ne suffira pas. Nous avons besoin de vous tous. Cette action doit être participative. Consommez chez nos restaurateurs, ramassez les déchets lors de vos promenades, garez-vous correctement, fleurissez vos maisons, respectez vos voisins... Faisons preuve de bienveillance envers chacun.

Avec les beaux jours reviennent les nuisances que nous connaissons depuis quelques années autour de l'étang bleu. Le conseil municipal a donc décidé, avec regret, de le clôturer durant les mois d'été. Une communication indépendante de ce journal vous expliquera nos motivations tant pour la sécurité que pour la protection de notre environnement naturel.

Ensemble, respectons les gestes barrières. Continuez à prendre soin de vous et passez un bel été.

Fidèlement,

Votre Maire, Cécile DEBON et l'équipe municipale.



## ÉTAT CIVIL

# **NAISSANCES** 14/06/2020

01/11/2020

GERVAISE Elouan VINCON ELISE Aaron

## DÉCÈS

13/11/2020 02/12/2020 CORBINAUD Gérard **PRIEST Jacqueline** 

# **CONSEIL MUNICIPAL**

### du 23 janvier 2021

En présence de : Mme DEBON, M. AUTISSIER, M PONCELET, M PAULME, M DELPY, Mme TERZI, Mme MOYSAN YAKOBONDE, M PAPAIL, Mme GOSLIS, M BONMARCHAND, Mme GOURIOU BAZE, M BRILLAULT. Formant la majorité des membres en exercice. Étaient absents: Mme DECOURTY, pouvoir à Mme DEBON, M JANNOT, pouvoir à M DELPY Mme GOURIOU BAZE est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### N°2021-01: acquisition parcelle D 118.

Vu la vente de la parcelle D 118, d'une surface de 1 070m²,

Considérant que ladite parcelle est en secteur naturel et qu'il convient d'assurer la protection environnementale du site ; Considérant que la commune de Moisson a demandé l'intervention de la SAFER Ile de France afin d'exercer son droit de préemption ; Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir la parcelle cadastrée D 118, lieu-dit Le Verminon, d'une surface de 10a 70ca pour un montant de 2960.00€

N°2021-02: décisions du Maire.

Le conseil municipal prend acte, à l'unanimité, des décisions suivantes :

Décision N°3/2020 : convention avec le SEY d'audit des installations thermiques communales.

Décision N°1/2021 : accident pont de la Perruche-remboursement des assurances AVIVA pour un montant de 6 105.48€ TTC.

Décision N°2021-03: Video-Protection-programme FIPD.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- -Adopte le projet d'installation de caméras de vidéo protection portant sur un montant de 103 001.03€ HT
- -Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation FIPD 2021 (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).
- -Demande une subvention correspondant à 50% du montant de la dépense HT N°2021-04 : projet de clôture lac bleu.

Considérant les nuisances régulières affectant le lac bleu, Hameau de Lavacourt, malgré les interdictions affichées : dépôt d'ordures, baignade, incivilités, nuisances sonores et nuisances écologiques (Faune et Flore) ;

Considérant que ces nuisances portent atteinte à la sécurité et à la salubrité des lieux ainsi qu'à la tranquillité des habitants ;

Considérant les actions déjà entreprises : retournement des terres de la plage ; pose de barrières le long de la route de Mousseaux afin de limiter le stationnement non autorisé; verbalisation massive des véhicules mal stationnés durant la saison estivale, appel systématique des gendarmes en cas de constatation d'infractions, courrier à la Préfecture ;

Considérant que ces actions ne suffisent pas pour assurer la protection du lac bleu et de ses abords ;

Considérant qu'il convient d'assurer la préservation de l'environnement du site par la mise en place d'une clôture afin de limiter les accès

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à la majorité (9 pour ; 2 contre ; 3 abstentions)

Le principe de la mise en place d'une clôture autour du lac Bleu avec création de portails d'accès. Autorise Madame le Maire à déposer une Déclaration Préalable de travaux pour la réalisation de ladite clôture.

Séance levée à 14H32 Moisson, le 25 mars 2021 Madame le Maire Cécile DEBON

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### du 1er avril 2021

En présence de : Mme DEBON, M. AUTISSIER, M PONCELET, Mme DECOURTY, M PAULME, Mme MOYSAN YAKOBONDE,

M PAPAIL, Mme GOSLIS, M JANNOT, M BONMARCHAND, Mme GOURIOU BAZE, M BRILLAULT. Formant la majorité des membres

Étaient absents : M DELPY, pouvoir à M JANNOT, Mme TERZI, pouvoir à Mme MOYSAN YAKOBONDE

Mme GOURIOU BAZE est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

N°2021-05: décision du Maire.

Le conseil municipal prend acte, à l'unanimité, de la décision suivante :

Décision N°2/2021 : Contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet A2M CREATION pour la réalisation d'un restaurant scolaire.

### N°2021-06: Bac Moisson-hameau de lavacourt/Vétheuil-convention de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de fonctionnement et de financement du bac piétonnier entre les communes de Moisson et Vétheuil et les communautés de communes Les Portes de l'île de France et Vexin Val de Seine.

### N°2021-07 : île de loisirs-convention carte famille-année 2021.

Le conseil municipal décide, à la majorité, de fixer à 25.00€ le montant de la participation financière de la commune, à la carte familiale d'accès à l'île de Loisirs Moisson-Mousseaux pour l'année 2021;

### N°2021-08 : Transfert de la compétence PLU aux intercommunalités.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de s'opposer au transfert automatique de la compétence en matière de PLU à la communauté de communes « les Portes de l'île de France ».

### N°2021-09 : Désignation d'un élu référent forêt-bois au sein du conseil municipal

Considérant que la fédération nationale des communes forestières porte le projet de constituer un réseau régional composé d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité, son développement reçoit le soutien financier de la région Ile de France; Le conseil municipal décide, de désigner

Yvan JANNOT, élu titulaire

Marc BONMARCHAND, élu suppléant

### N°2021-10: Adoption compte administratif 2020-budget communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2020.

### N°2021-11: Compte administratif 2020-Budget communal - Affectation du résultat de la section de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2020, d'un montant de 696 985.48€ comme

la somme de 696 985.48€, au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté », aux recettes de la section de fonctionnement.

### N°2021-12: Approbation du compte de gestion 2020-Budget communal

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2020 du budget communal.

### N°2021-13: Adoption du compte administratif 2020-Budget Eau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, sous la présidence de Thierry PAULME, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du budget eau.

### N°2021-14: Compte Administratif 2020-Budget Eau

Affectation du résultat de la section d'exploitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

D'affecter l'excédent de la section d'exploitation constaté au compte administratif 2020, d'un montant de 24 094.46€ au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté », aux recettes de la section d'exploitation.

#### N°2021-15: Adoption du compte de gestion 2020-Budget eau

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2020 du budget Eau.

### N°2021-1 6: Budget communal 2021-Vote du taux des deux taxes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir pour 2021, les taux 2020 des taxes sur le foncier bâti et non bâti.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### du 1er avril 2021

### N°2021-17 : Budget communal-budget primitif 2021.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de budget communal pour l'exercice 2021 qui s'équilibre en

dépenses et en recettes à la somme de :

Section de Fonctionnement 1 246 729.00€ Section d'Investissement 1 291 030.00€

### N°2021-18: Budget Eau-budget primitif 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de budget pour l'exercice 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes

à la somme de :

Section d'exploitation 34 832.46€ Section d'Investissement 19 373.06€

### N°2021-19 : Clôture lac bleu. Demande de subvention dans le cadre du fonds de soutien d'urgence aux communes rurales du conseil départemental.

Considérant l'urgence de mettre en sécurité à l'aide de clôtures et portails le lac bleu de MOISSON, devenu une zone de non droit et de baignades non autorisées avec des risques importants de noyade, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention de 80 % du montant des travaux de mise en place de clôtures et portails hors TVA auprès du conseil départemental dans le cadre du Fonds de soutien d'urgence aux communes rurales.

N°2021-20 : rénovation énergétique de l'école de Moisson-demande de subvention.Le Conseil municipal ; après en avoir délibéré ; à l'unanimité, adopte l'avant-projet de « rénovation énergétique de l'école de Moisson »

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DSIL Plan de relance 2021;

Séance levée à 20H40 Moisson, le 6 mai 2021 Cécile DEBON, Maire de MOISSON





- Envie de découvrir les outils numériques? ▶ Besoin d'approfondir vos connaissances en informatique ?
- ▶ Bloqué dans vos démarches administratives en ligne ?

### **AU PROGRAMME**

▶ Ateliers d'initiation aux outils informatiques

Prise en main de l'ordinateur, tablette, smartphone

▶ Ateliers "Coup de pouce" Internet, E-mail, réseaux sociaux, gestion des photos...

Aide aux démarches administratives en ligne

Date et horaires à définir ultérieurement

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Le budget est l'élément financier de la commune. Il retrace les prévisions de recettes et de dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité ainsi que ses investissements.

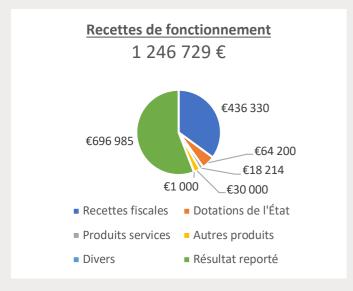
La structure du budget comporte deux parties différentes : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent, chacune, d'une colonne « dépenses » et d'une colonne « recettes ». Ces deux sections sont parfaitement à l'équilibre.

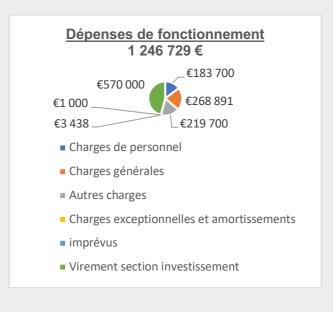
La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Elle correspond aux travaux et achats importants qui seront effectués.

### SECTION FONCTIONNEMENT

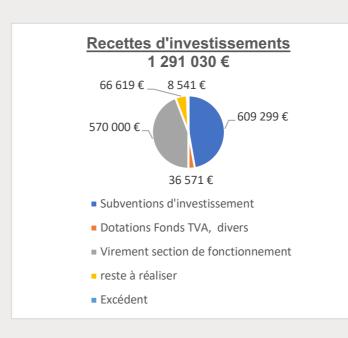
RECETTES		DÉPENSES	]
RUBRIQUES	MONTANTS	RUBRIQUES	MONTANTS
Recettes fiscales (Taxe foncière et taxe habitation, Fonds départemental Droits de mutation à titre onéreux)	436 330 €	Charges de personnel (salaires et charges sociales)	183 700 €
Dotations de l'État (dont Dotation forfaitaire, Dotation solidarité rurale)	64 200 €	Charges générales : Eau & assainissement, Énergie - électricité, Combustibles, Entretien des biens publics, des voies et des réseaux	268 891 €
Produits services (redevance occupation domaine public)	18 214 €	Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, compensation charges territoriales notamment le SIVOS - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire 3M)	219 700 €
Autres produits (revenus des biens communaux)	30 000 €	Charges exceptionnelles + amortissements	3 438 €
Divers	1 000 €	Imprévus	1 000 €
Résultat reporté	696 985€	Virement de la section investissement	570 000 €
Total général	1 246 729 €	Total général	1 246 729 €

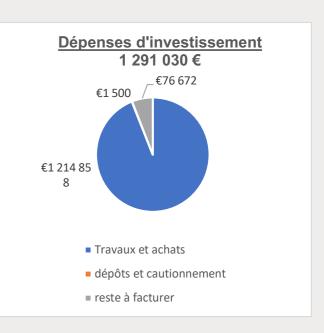




### SECTION INVESTISSEMENTS

RECETTES		DÉPENSES	
RUBRIQUES	MONTANTS	RUBRIQUES	MONTANTS
Subventions (contrat rural, contrat triennal, Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.), Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL),)	609 299 €	Travaux et achats :	4 244 050 6
Fonds de compensation de la TVA, Taxe aménagement, opération d'ordre	36 571 €	(Enfouissement de réseaux, matériels divers, travaux de bâtiments, voiries)	1 214 858 €
Virement de la section investissement	570 000 €	Dépôts et cautionnements reçus	1500 €
Reste à réaliser	66 619 €	Reste à facturer	74 672 €
Total général	1 291 030 €	Total général	1 291 030 €





Le budget communal 2021 associe rigueur et dynamisme. La rigueur par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la non augmentation des taux d'imposition des impôts locaux. Le dynamisme par l'importance accordée aux investissements nouveaux ou prévus, dans la continuité des engagements pris précédemment dès lors que leur intérêt pour la collectivité se révèle toujours d'actualité.

## DÉCLARATIONS D'URBANISME :

Respects des obligations et impacts sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Un pétitionnaire qui dépose, auprès de la mairie, une dé-claration préalable ou un permis de construire doit, après avoir obtenu l'autorisation de celle-ci, d'une part, déposer la déclaration d'ouverture de chantier dans un délai de 3 ans et d'autre part, dès l'achèvement des travaux, déposer une déclaration d'achèvement auprès d'elle.

Parallèlement, les documents déposés auprès de la mairie sont envoyés auprès de la préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Ces documents sont transmis à la DDT (Direction départementale des territoires) qui les transmet à la DGFIP (Direction générale des Finances Publiques) pour mise à jour éventuelle des bases soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

À l'achèvement des travaux autorisés, le pétitionnaire doit procéder au dépôt suivant :

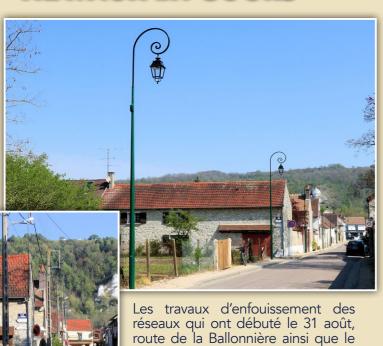
- <u>Auprès de la mairie</u> dépôt de l'imprimé « Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux » (Cerfa nº 13408\*05) dans un délai de 90 jours - document au sein du permis de construire et fourni ultérieurement pour les déclarations préalables.

La déclaration d'achèvement est obligatoire pour tous les travaux qui ont fait l'objet d'un permis de construire, ou d'un permis d'aménager, ou d'une simple déclaration préalable de travaux.

Elle atteste auprès de la mairie de l'achèvement des travaux, mais pas seulement. Elle certifie la conformité des travaux réalisés par rapport à l'autorisation d'urbanisme initialement accordée.

## TRAVAUX EN COURS

urbain!



début du chemin des barrières sont

terminés. Un résultat remarquable,

mettant en avant la rue et le paysage

Cette déclaration d'achèvement des travaux est signée par le bénéficiaire du permis de construire / d'aménager ou de la déclaration préalable ou par l'architecte ou l'agréé en architecture, dans le cas où ils ont dirigé effectivement les travaux.

- Auprès du service foncier (anciennement appelé service du Cadastre) du lieu du bien pour prise en compte fiscal (article 1406-l du code général des impôts) dépôt de la déclaration suivante selon le type de l'opération :

<u>Dans le délai de 90</u> jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclaration par local (maison individuelle, appartement, local commercial, etc.) au centre des impôts ou au centre des impôts

Le modèle H1 n° 6650 qui a pour objet de recenser les constructions nouvelles et d'établir leur valeur locative cadastrale. Elle concerne exclusivement les immeubles bâtis à usage d'habitation aménagés pour être utilisés en totalité par un seul occupant ou une famille. (les maisons individuelles et dépendances).

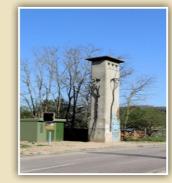
Il convient d'envoyer le formulaire H1 dûment rempli une fois que la maison est hors d'eau, hors d'air et que les branchements aux réseaux d'eaux et d'électricité sont effectués.

Le modèle H2 n° 6652 qui a pour objet de recenser les constructions nouvelles et d'établir leur valeur locative cadastrale. Elle concerne exclusivement les locaux d'habitation et leurs dépendances situés dans un immeuble

Le modèle IBL n° 6704 relatif aux changements de consistance ou d'affectation des propriétés bâties et des pro-priétés non bâties. Ainsi, la construction de pièces supplémentaires, les travaux d'agrandissement de la surface habitable ou encore certains aménagements de la maison sont pris en compte dans le montant des impôts locaux.

À la suite d'une campagne de remplacement des anciens postes électriques, les transformateurs situés au cimetière et route de la Ballonnière ont été démolis.





Concernant les travaux route de Lavacourt effectués par ENEDIS, leur planning annonce un raccordement des nouvelles installations mi-juin, remblaiement des fouilles et nettoyage de la zone pour fin juin et pour finir, la démolition des anciens postes électriques pour juillet /août.

## **EXPOSITION AU** GÎTE DE MOISSON

Les lumières de Paul sont des lampes entièrement faites à la main. Chacune est unique et a été conçue pour être donnée au profit d'une association luttant contre le cancer de l'enfant : Imagine for Margo.



Venez choisir une des lampes exposées au gîte de Mois-

En échange : Faites un chèque, du montant de votre choix, libellé à l'ordre d'Imagine for Margo

100% des dons collectés seront affectés à la recherche pour permettre à des enfants atteints de cancer de bénéficier de traitements innovants.

Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% : Pour nous aider, au-delà de l'acquisition d'une lampe, vous

faire connaître le concept

participer à la course solidaire d'Imagine for Margo qui aura lieu le 26 septembre 2021 : sur place au Domaine national de Saint-Cloud ou en connecté (pour tout renseignement voir le site imagineformargo.org).

Merci de votre aide.





## L'AMBROISIE

PLANTE TRÈS ALLERGISANTE À ÉRADIQUER, A FAIT SON APPARITION DANS NOTRE RÉGION.

Elle a été signalée à Freneuse et à Méricourt en 2018. Elle est parvenue à coloniser plusieurs parcelles et le bord de la D37, sur une cinquantaine d'hectares.

L'ambroisie (Ambrosia artemisiifolia L.) fait partie des rares végétaux qui n'ont aucune qualité, de quelque nature qu'elles soient, à mettre en avant : ni gustative, ni esthé-

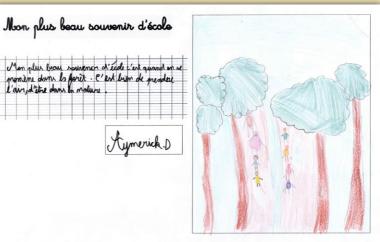
tique, ni médicinale. Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc. qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très couteux en termes de soins.



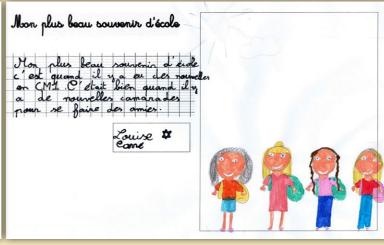
L'ambroisie, appelée également herbe de la Saint Jean, herbe à poux, absinthe de pays, ambroisie à feuilles d'artémise, a été repérée en France au milieu du XIXè siècle; elle n'a cessé de se développer, dès lors, de coloniser les lieux, plus particulièrement les sols dits «ouverts», profitant de tous les bouleversements et modifications de l'écosystème dus à la mécanisation de l'agriculture et aux aménagements routiers. Le couloir rhodanien est son creuset historique mais aujourd'hui, toute la moitié Sud de la France est concernée par l'ambroisie.

L'ambroisie a une haute tige droite couverte de poils blancs avec des feuilles vert vif finement découpées et des rameaux rougeâtres alternes. Son port est buissonnant assez large, les fleurs monoïques vert jaune deviennent jaunes une fois ouvertes, elles forment des chandelles droites de juillet à septembre-octobre qui produisent le pollen si allergisant. Par la suite, de septembre à décembre, ce seront les graines (akènes) qui apparaitront pour permettre la reproduction rapide de l'ambroisie.

## MON PLUS BEAU SOUVENIR D'ÉCOLE



... c'est quand on se promène dans la forêt. C'est bien de prendre l'air, d'être dans la nature.



... c'est quand il y a eu des nouvelles en CM1. C'était bien quand il y a de nouvelles camarades pour se faire des amies.

# VOTRE PETIT MARCHÉ

Il nous manquait vraiment! Mais il est là ... et bien là!



Le petit marché « Comme à la ferme » a posé ses tréteaux sur la place Guerbois le 11 novembre dernier. Entre le café de la place, la crêperie de la boucle, et le musée de la Ballonnière, au cœur de notre village! Il paraît important, surtout en ce moment, de partager les animations avec les commerçants de la place afin de conserver et d'optimiser la vie du village.

Ce projet était de faire découvrir les petits producteurs locaux et de qualité, aux habitants de Moisson et proche périphérie par un rendez-vous hebdomadaire au sein du village.

Grâce au soutien actif de notre mairie et de nos commerçants, c'est chose faite!

Les producteurs du Mantois et de ses alentours sont et seront à l'honneur, tous les samedis matin de 09h30 à 13h environ

Le petit marché à grandi en 6 mois. Certains d'entre vous viennent toutes les semaines déplier leurs tréteaux à nos côtes. Bravo et merci!

- L'atelier de Flo, spécialiste en lithothérapie avec ses jolis bracelets « énergisants » : tel 0665075871
- Serge, «les Antilles à vos portes » avec ses petits pâtés au poulet, au porc, ses accras (il n'en a jamais assez !) et surtout ses rhums arrangés de folie... tel 0626203602
- Céline et ses compositions artisanales Cel's Creat (facebook)
- Michel et ses plants de tomates anciennes et cœur de bœuf.

Demain, d'autres viendront encore certainement nous rejoindre, et c'est toujours avec grand plaisir.

Car il n'est de plus belle récompense que celle de voir la vie de notre village s'épanouir, chaque semaine, autour de ce petit marché «devenu grand » grâce à votre fidélité!

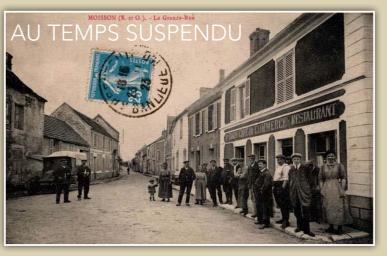
Brigitte Levi (tel 0646271484) continuera, en fonction bien-sûr de la reprise de ses activités de chambres et table d'hôtes au Prieuré Maïalen... à vous proposer ses soupes de Bibou d'hiver ou d'été, ses coulis, ses jus frais détox et vitaminés ainsi que ses petits gâteaux «moissonnais» que vous avez l'air d'apprécier, elle vous en remercie!

Et si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez toujours appeler «Comme à la ferme», dans la semaine, Thomas ou Alex , Tel 0667541919 ou www.commealaferme78.fr et le samedi matin vous serez livrés... avec un grand sourire!

Le petit marché, c'est aussi çà.... Un service à la commande, gratuit!



# Hôtel - Crêperie de la Boucle



Ce qui fait la beauté d'un village, c'est sa vie. Pour qu'il y ait de la vie, il faut un cœur. Et le cœur de Moisson c'est cette petite place où les gens ont l'habitude de se rencontrer. On y retrouve les amis, les enfants, les éclats de rire et les verres qui trinquent

de rire et les verres qui trinquent. C'est sur cette petite aire animée que Patrice, enfant du village, a vécu un véritable retour aux sources en mars 1996. Avec son épouse Isabelle, ils se sont investis pour donner une nouvelle vie à cet établissement centenaire, patrimoine moissonnais.



Depuis 25 ans, l'Auberge de la Boucle se développe harmonieusement avec le village et partage avec beaucoup de bonheur ses valeurs humaines et culturelles.

Elle offre, dans une atmosphère simple et conviviale, un service hôtelier de qualité qui invite les visiteurs à découvrir notre belle région et une restauration recherchée aux parfums bretons.

Isabelle, originaire du Morbihan, partage les saveurs de sa région au travers de la cuisine de Patrice, travaillée et riche de produits authentiques. Ils ont su valoriser des ingrédients artisanaux en offrant une carte variée, galettes, salades et plats gourmands.

Toujours actifs durant la Covid, ils ont réussi à adapter leur offre en développant un service apprécié.

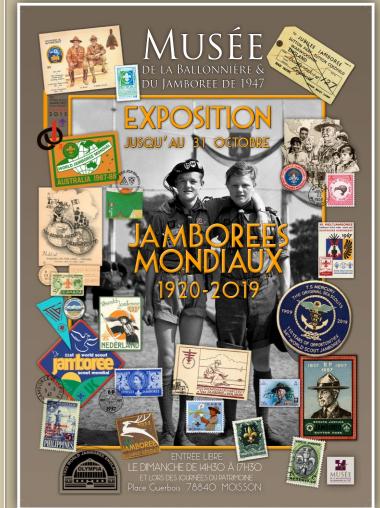
Chaque Moissonnais retrouvera l'expression de leurs valeurs et solidarité au travers du soutien qu'ils ont apporté aux équipes médicales de l'hôpital de Mantes ainsi qu'aux écoles de la boucle.

Patrice et Isabelle tiennent tout particulièrement à remercier les Moissonnais pour leur soutien durant cette période particulière et sont impatients de pouvoir à nouveau ouvrir grand leur porte!



Le musée à réouvert ses portes le dimanche 30 mai et sera ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30 jusqu'au 31 octobre.

Nouvelle exposition
« JAMBOREES MONDIAUX »



# À L'ÉCOLE MALGRÉ TOUT !

Malgré un protocole sanitaire strict imposant aux enfants des règles de distanciation physique contraignantes, un lavage des mains permanent et rigoureux, le port d'un masque entravant leur communication et leur expression, ils ont, tout au long de l'année, et jusqu'à aujourd'hui, continué à apprendre, vivre ensemble malgré tout.

# Mens sana in corpore sano Continuer à faire du sport

De belles balades dans notre jolie forêt ont fait fonction de séances d'EPS, restreintes par des consignes drastiques. Les enfants ont ainsi pu parcourir chaque semaine les chemins sylvestres à proximité de l'école, découvrant par là même, faune et flore locales.

Les enfants ont continué à pratiquer l'escrime, l'équitation et bientôt la voile, dans le respect des consignes sanitaires

Ces activités sont financées par les communes de la Boucle et par la coopérative de l'école.











## L'ècole reste une fête

A Noël, les enfants de l'école ont décoré le traditionnel sapin, offert par la jardinerie Thémar, en petits groupes, en évitant le brassage entre les différentes classes. Tout est possible ou presque!

Réunis au sein d'une belle chorale dans la cour de récréation, malheureusement sans spectateurs, masqués et séparés entre classes, ils ont entonné des chants de Noël, joyeux et porteurs d'espoir.

Ils ont alors reçu de petites friandises offertes par la coopérative scolaire

Comment ne pas comprendre le message de cette affiche préparée par les enfants, en ce 2 février?





Une belle fête de l'amitié pour la Saint Valentin.

Les enfants ont écrit de petites cartes de vœux à leur famille, leur amis, les personnes qui comptent pour eux.





### Continuer à apprendre et jouer ensemble

Apprendre autrement, en faisant, touchant, vivant...



Une séance de sciences sur l'ombre et la lumière







### Si tu ne vas pas au musèe, le musèe viendra á toi



au musée de la Grande Guerre de Meaux, les élèves de  $C^{m2}$ , en ont fait une visite guidée virtuelle et ont accueilli un animateur, venu leur présenter des objets de la Première Guerre Mondiale qui ont servi de support au récit de l'Histoire. Beaucoup d'attention et d'émotions ce mardi 11 mai!





Oscar et le casque d'un poilu!

## La découverte de l'aquarelle

Laurette, une peintre aquarelliste est venue initier les enfants à la technique de l'aquarelle.



Anaëlle cherchant l'inspiration



Jean Beuzen et l'association des anciens combattants ont décidé de rendre un hommage à Mr André Kerleau 98 ans résistant et habitant de Moisson, par la lecture du récit de son histoire de guerre, sur son engagement dans la résistance et son combat au côté du Général Patton

Quelques enfants ont pu participer à cette cérémonie et nous lire de magnifiques textes en pré-sence de Virginie Banùls et Karine Jobin leurs professeures que nous remercions pour leur implication dans cette transmission. Les hymnes français, américains, anglais et canadiens enregistrés et chantés par les enfants ont été

Nous remercions Mr Dominique Moulins et son épouse pour la gestion de la sono.

### Continuer à rendre hommage et faire vivre le devoir de mémoire

Bien que les commémorations aient eu lieu en comité restreint cette année, les enfants ont néanmoins été sensibilisés au devoir de mémoire. Enseigner la guerre permet de faire prendre conscience aux jeunes générations qu'il n'est rien de plus précieux que la paix ; les sensibiliser et leur faire vivre le devoir de mémoire, leur permet de comprendre la valeur de chaque vie. Quelques enfants, volontaires ont ainsi représenté leurs camarades, lors de la cérémonie du 8 mai dernier. Leurs chants, « la Marseillaise », « le God save the Queen », « le Star Spangled Banner », préparés avec leur professeur de musique, Madame Jobin et enregistrés pour l'occasion, ont été diffusés lors des cérémonies devant les monuments aux morts de Méricourt et de Moisson. Fiers, ils ont lu, avec beaucoup d'émotions, des textes littéraires de Louis Aragon, René Char et Robert Desnos, chantres de la paix d'hier passant le relais aux potits portours de la paix d'hier passant le relais aux petits porteurs d'espoir d'aujourd'hui.



Le village fidèle au devoir de Mémoire.

L'équipe de l'île de loisirs vous attend cette saison en famille pour profiter de ses nouvelles infrastructures. Laissons le virus derrière nous et allons profiter pleinement de ce magnifique cadre verdoyant!

Le directeur de la base M JOVIC, Mme PELCHAT et leurs équipes se sont investis tout au long de l'année pour nous offrir sur cette nouvelle saison estivale un grand nombre de nouveautés pour le bonheur de chacun.



Pour nos sportifs, un parcours de santé équipé d'agrès sportifs extérieurs très accessibles et particulièrement ludiques. Cet espace permettra au plus grand nombre de bénéficier d'appareils de qualité, pour un travail musculaire, cardio mais également relaxation complet et efficace. Une station de départ et d'arrivée sera mise en place près de l'accueil.





Pour les randonneurs, des parcours de marche nordique, 4 parcours la-bélisés en accès libre tout au long de l'année. La location de bâtons de marche est disponible à l'accueil.

Pour les plus jeunes, une aire de jeux d'eau incroyable pour se rafraichir et un immense bateau « Nelson » pour jouer aux pirates, éclats de rire garantis!





Pour les gourmands, de meilleures conditions pour la restauration en plein air sont mises en place. Vous pourrez profiter de nombreuses tables de pique-nique dispersées sur toute la base. Le choix s'est porté sur des matières recyclées pour une meilleure implication écologique.

Deux toilettes sèches sont également à votre disposition, près de la baignade et de l'école de voile.







La programmation commence par une ouverture de la baignade le 5 juin tous les weekends puis du 28/06 au 29/08 en continu.

Puis le Village sportif et culturel vous propose de nom-breuses activités gratuites du 19 juillet au 13 août (cours d'anglais, geste de 1er secours Croix Blanche, golf, atelier écologie, tour d'escalade, élastique ascensionnel, stadium, association CSMS....)

N'oubliez pas de vous inscrire aux stages de voile en juillet et août! il reste quelques places!







Nouveaux tarifs pour cette année L'entrée individuelle est de 5€

Entrée avec voiture (5 personnes maxi) : 15€ L'abonnement famille est de 75€ pour les personnes extérieures à la boucle.

Pour les habitants de Moisson, la carte famille restera à 25€ grâce à une participation de l'île de loisirs, de la CCPIF et de la mairie.

Pour les contacter : Tel: 01-30-33-97-80

Mail: contact@bouclesdeseine.iledefrance.fr

Les équipes se sont mobilisées pour vous offrir des équipements et des activités adaptées, dans le respect des règles sanitaires. Vous trouverez tous les renseignements sur le site : www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr



Créée en 2017, l'application Panneau Pocket est un système d'alerte et d'information visant à améliorer la communication entre les citoyens et leurs élus. Dès le départ, le soutien de l'AMRF lui permet de répondre efficacement aux problématiques des élus. L'association dispose en effet d'une action à large portée, puisqu'elle fédère plus de 10 000 maires de communes de moins de 3 500 habitants et est leur interlocutrice incontournable auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

Aujourd'hui, 59 intercommunalités et plus de 4 500 communes ont adhéré à Panneau Pocket, la plupart l'ayant même inscrite à leur Plan communal de sauvegarde (PCS) ou à leur Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). L'application permet en effet la diffusion, en temps réel, de messages d'information, de prévention des risques et d'alerte à la population. Grâce à ce dispositif, les administrés bénéficient directement, sur leur téléphone ou sur leur ordinateur, de l'ensemble des informations utiles, traditionnellement diffusées via les panneaux d'affichage. Aujourd'hui, 439 téléphones à Moisson ont installé l'application mais ce n'est toujours pas suffisant.

Afin que les messages et les alertes aient l'impact souhaité, il faut continuer à faire marcher le bouche à oreille! N'hésitez pas à vous rapprocher du gîte au 07-85-53-27-13 pour l'installation sur votre smartphone.

### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Alors que les vacances approchent et que l'épidémie de Covid 19 semble desserrer son étreinte, faisons un petit retour en arrière. Depuis janvier 2021, la bibliothèque municipale a repris son rythme d'ouverture habituel pour permettre à ses lecteurs d'occuper agréablement leurs heures de confinement et de couvre-feu. Je profite de l'occasion que me procure ce journal pour remercier mes coéquipière bénévoles (Collette, Marie-Claire, Michèle) qui, malgré vaccins, masque, gel, distanciation, livres en quarantaine, navettes irrégulières et autres contraintes ou désagréments ont toujours su donner de leur temps et de leur énergie pendant cette période difficile. Seule ombre au tableau : devoir remplacer les visites des classes par le port des livres aux écoles. Espérons que pour la rentrée prochaine, tout reviendra à la normale.

Des ouvrages nouveaux ont continué à prendre place sur les présentoirs en mars et mai et seront suivis par d'autres d'ici la grande rentrée littéraire d'octobre. En juillet et août comme chaque année depuis 22 ans, la bibliothèque municipale restera ouverte mais le sa-

medi seulement de 10h à 12h30. N'oubliez pas de consulter le réseau des 7 bibliothèque sur le portail de « lireenboucle.biblinext.net » pour dénicher le titre susceptible de vous séduire. Il vous parviendra par la navette à la bibliothèque municipale de Moisson. À tous et toutes, bon repos estival, rêves et évasion par les livres.



Jeudi 16

Dimanche 19

Dimanche 26

La responsable bénévole de la bibliothèque

## CRÉATION D'UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes et le SLML ont été dissous et cette période de crise sanitaire n'a fait que retarder la création d'une nouvelle équipe qui animera notre village!

Que vous soyez originaire de MOISSON, que vous y habitiez depuis longtemps ou que vous soyez un nouvel arrivant, homme ou femme, il y a de la place pour tous. Alors soyons positifs et pensons à demain!

Vous avez envie de vous investir dans le monde associatif au sein d'une équipe dynamique, volontaire et conviviale

# REJOIGNEZ-NOUS!

Vous aimez travailler en équipe, vous avez du temps à consacrer pour l'animation de notre beau village. Rejoignez le comité des fêtes, au sein duquel vous pourrez vous faire plaisir et surtout satisfaire l'attente festive de nos concitoyens.

Plusieurs manifestations annuelles comme la soirée beaujolais, le loto, la marche nocturne, la fête de la Saint-Jean, la foire à tout, etc.

Et pourquoi pas de nouvelles propositions?

Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 01-34-79-30-41 ou par mail accueil@moisson.fr

Nous vous recontacterons en suivant l'évolution du virus et les règles sanitaires, pour vous communiquer une date afin d'organiser une assemblée générale pour la constitution de ce nouveau comité des fêtes.

### Calendrier des manifestations du golf de Moisson

DATE	NOM	FORMULE	Heure	INSCRIPT	ION	
JUIN						
Mardi 15	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50	)€	
Dimanche 20	Trophée LION'S CLUB	Stb	9h	GF + 15	€	
Mardi 22	Coupe ALSYOP (+ de 70 ans)	Stk/Stb	9h A définir		r	
Samedi 26	Trophée des Entreprises en équipes (Shot-qun)	Stableford	9h	Auprès de l BDS	'AS	
Lundi 28	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50	)€	
	JUILLET					
Jeudi 1	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50	)€	
Dimanche 4	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50	)€	
Mardi 6	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50	)€	
Vendredi 9	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50	)€	
Vendredi 16	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50	)€	
CAROTTAGE DES GREENS du 19 au 23 juillet						
AOÛT						
Mardi 17	Classement	Stk/Stb	9h G	GF + 5,50 €		
Vendredi 20	Classement	Stk/Stb	9h G	GF + 5,50 €		
Jeudi 26	Classement	Stk/Stb	9h G	GF + 5,50 €		
Mardi 31	Classement	Stk/Stb	9h G	F + 5,50 €		
SEPTEMBRE						
Samedi 4	Classement	Stk/Stb	9h G	F + 5,50 €		
Mardi 7	Classement	Stk/Stb	10 h	F + 5,50 €		
Dimanche 12	Open CHAUFFAGE PROCONFORT Fortes dotations et Cocktail (shot-gun)	Stk/Stb	9h G	F + 5,50 €		

Stk/Stb

Stk/Stb

9h

GF + 5.50 €

GF + 5.50 €

GF + 5,50 €

GF + 5,50 €

Classement

Compétition Joaillerie BOSSARD Fortes dotations et Cocktail (shot-gun)

Classement

Coupe des Couples (Shot-gun)

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS